



DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 4 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juillet à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 28 juin 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la 3CS à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL			
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	1
Titulaires présents	34	Voix délibératives	42
Délégués avec pouvoir	7	Membres présents	35

Titulaires présents : 36 (du début au point 2.7), 34 (au point 3.1), 35 (du point 3.2 à 4.4), 34 (du point 5.1 à 8) et 31 (du point 9.1 à la fin)

AZEMAR Jean-Louis (jusqu'au point 8), BALARAN Jean-Marc, BARILLIOT Christine, BARRAU Jean-Louis, BONFANTI Djamilia, BORDOLL Christian (pouvoir de SOULIE Jérôme), BOUSQUET Jean-Louis, CALMELS Thierry, CINTAS Jean-Marc (pouvoir de MUNOZ Sonia), CLERGUE Jean-Claude (jusqu'au point 8), COURVEILLE Martine (pouvoir de BOUYSSIE François), DELPOUX Jacqueline, EMERIAUD Françoise, ICHARD Xavier, IMBERT Véronique, KOWALIK Jean-François (pouvoir de TAGLIAFERRI Rosanne – jusqu'au point 8), LEBLOND Nelly, MALIET Thierry, MANUEL Christian (pouvoir de CARMES Monique), MERCIER Roland, MILESI Marie, NORKOWSKI Patrice, RECOULES Vincent, REDO Aline, SAN ANDRES Thierry (jusqu'au point 2.7), SANCHEZ Marie-Christine (pouvoir de AUZIECH Cécile), SCHULTHEISS Pierre, SIBRA Jean-Michel, SOMEN Didier, SOURDIN Anne, TESSON Régis (pouvoir de MAFFRE Alain), TOUZANI Rachid, TROUCHE Alain, VEDEL Christian (jusqu'au point 4.4), VIDAL Suzette.

Suppléant présent avec voix délibérative : 1

ALQUIER Philippe (représente VALIERE Jean-Paul).

Titulaires excusés : 19 (du début au point 2.7), 21 (au point 3.1), 20 (du point 3.2 à 4.4), 21 (du point 5.1 à 8) et 24 (du point 9.1 à la fin)

ASTIE Alain, AUZIECH Cécile (pouvoir à SANCHEZ Marie-Christine), AZEMAR Jean-Louis (à partir du point 9.1), BARBE Christian, BEX Fabienne, BOUYSSIE François (pouvoir à COURVEILLE Martine), CARMES Monique (pouvoir à MANUEL Christian), CLERGUE Jean-Claude (à partir du point 9.1), ESCOUTES Jean-Marc, HAMON Christian, KOWALIK Jean-François (à partir du point 9.1), MAFFRE Alain (pouvoir à TESSON Régis), MALATERRE Guy, MARTY Denis, MUNOZ Sonia (pouvoir à CINTAS Jean-Marc), ORRIT Didier, PENA Sylviane, PUECH Christian, SAN ANDRES Thierry (à partir du point 3.1), SENGES Jean-Marc (ne prend pas part au vote du point 3.1), SELAM Fatima, SOULIE Jérôme (pouvoir à BORDOLL Christian), TAGLIAFERRI Rosanne (pouvoir à KOWALIK Jean-François), VALIERE Jean-Paul (représenté), VEDEL Christian (à partir du point 5.1).

Suppléant présent sans voix délibérative : 0

Secrétaire de séance :

BOUSQUET Jean-Louis

DELIBERATION N° 04/07/2024-3.1bis ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS

CETTE DELIBERATION ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE SUITE A UNE ERREUR DE PLUME

Le Président présente la demande de financement ci-dessous, reçue en date du 28/05/2024 au titre des fonds de concours :

Commune membre	Projet	Budget global HT	Montant demandé
ALMAYRAC	Aménagement cœur de village- bâtiment tiers-lieux	802 033.61 €	10 000.00 € (1.25%)

Il est précisé que les crédits de paiements inscrits au budget 2024 sur l'autorisation de programme N°70 « Fonds de concours » s'élèvent au global à 50 000 €.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents ou représentés (une abstention),

APPROUVE l'attribution du fonds de concours tel que présenté ci-dessus.

AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette décision.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,
Le Président
Didier SOMEN



Le secrétaire de séance
Jean-Louis BOUSQUET

